



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 17 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la concertation préalable sur la sécurisation du virage de la Teyre sur la RN102 à Thueyts (Ardèche)

Depuis plusieurs années, l'État se mobilise pour améliorer les conditions de circulation sur la RN102 en Ardèche, qui supporte un trafic de transit important, tout en assurant la desserte locale des territoires traversés. En 2011, les secteurs de la RN102 pouvant nécessiter des aménagements ont été identifiés dans le cadre d'une étude de définition d'aménagements, d'amélioration et de modernisation de l'itinéraire, pilotée par l'État.

Le **virage de la Teyre**, situé sur la commune de Thueyts, a été identifié comme l'un des points sensibles de l'axe dont l'aménagement est une priorité pour améliorer les conditions de sécurité des usagers.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, assurant la maîtrise d'ouvrage du projet, organise une **concertation publique du lundi 16 octobre au vendredi 17 novembre 2023**, portant sur cinq variantes d'aménagement du virage. L'objectif de la concertation est de présenter les études réalisées et les solutions envisagées pour améliorer les conditions de sécurité des usagers de la RN102 et les conditions de vie des riverains. Cette concertation vise à recueillir l'avis de la population et des acteurs locaux sur les enjeux du projet et les variantes d'aménagements étudiées. Les résultats de la concertation permettront d'éclairer le maître d'ouvrage sur les suites à donner au projet et le choix de la solution d'aménagement à retenir.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes invite tous les usagers et riverains du virage de la Teyre, et de la RN102 en Ardèche, à **s'exprimer** dans le cadre de cette **concertation**.

Pour vous informer et pour donner votre avis :

- une **réunion publique** est organisée le **mercredi 18 octobre 2023 à 18h00 à Thueyts** (salle polyvalente) ;
- le **dossier de concertation** est consultable en mairies de Mayres, Barnas, Thueyts, Meyras et Pont-de-Labeaume et sur la page Internet dédiée à la concertation : <https://mtect.fr/372>
- des registres pour recueillir les avis sont mis à disposition en mairies de Mayres, Barnas, Thueyts, Meyras et Pont-de-Labeaume.

Les contributions peuvent également parvenir à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes par mail à l'adresse rn102virageteyre.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr ou par courrier à l'adresse :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
à l'attention du service MAP – Pôle opérationnel Est
5 place Jules Ferry
69453 LYON CEDEX 06

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez consulter la page internet dédiée : <https://mtect.fr/373>

Contact presse :

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Mél : com.dir.dreal-auvergne-rhone-alpes
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Adresse physique : 5, place Jules Ferry 69006 Lyon

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06